

LA PREFECTURE DE VAUCLUSE COMMUNIQUE :

AVIS DE REMPLACEMENT DU COMMISSAIRE ENQUÊTEUR INITIALEMENT EN CHARGE DE CE DOSSIER ET MODIFICATION DES PERMANENCES sur le territoire des communes de COURTHEZON, JONQUIERES et ORANGE dans le cadre des enquêtes publiques conjointes préalables à :

- l'approbation du projet, valant autorisation d'exécution des travaux de création de la cellule 63 000 volts Courthézon, dans l'enceinte du poste 63 000/20 000 volts de Courèges à Orange ;
- la déclaration d'utilité publique en vue des servitudes nécessaires à la création de la liaison souterraine à 63 000 Volts Courèges - Courthézon pour le raccordement au réseau 63 000 Volts de la station de compression de Courthézon exploitée par GRT gaz,

afin de permettre la réalisation du projet suivant :

- **Création de la liaison souterraine à 63 000 volts COUREGES – COURTHEZON pour le raccordement au réseau 63 000 volts de la station de compression de Courthézon exploitée par GRTGaz.**
- **Création de la cellule-ligne 63 000 volts Courthézon au poste RTE de Courèges, initialement prescrites du 14 mai au 22 juin 2007.**

Monsieur Jean – Pierre DEBELLE, proviseur première catégorie hors classe en retraite, a été désigné **commissaire enquêteur en remplacement de Monsieur Jean – Pierre CHAUTARD** par le Président du Tribunal administratif de Nîmes le 04 juin 2007.

*** SONT ANNULEES LES PERMANENCES SUIVANTES :**

- Mairie de COURTHEZON :
 - Mardi 26 juin 2007 : de 14h00 à 16h00
- Mairie de JONQUIERES :
 - Mardi 26 juin 2007 : de 10h00 à 12h00
- Mairie d'ORANGE :
 - Vendredi 22 juin 2007 : de 13h30 à 16h30

*** SONT MAINTENUES ET/OU PRESCRITES LES PERMANENCES SUIVANTES :**

- **Mairie de COURTHEZON (1, boulevard Jean Vilar – 84 350 COURTHEZON) :**
 - **Mercredi 04 juillet 2007 : de 10h00 à 12h00**
 - **Jeudi 05 juillet 2007 : de 14h00 à 16h00**
- **Mairie de JONQUIERES (Place de la Mairie – 84 150 JONQUIERES) :**
 - **Mercredi 04 juillet 2007 : de 14h00 à 16h00.**
 - **Jeudi 05 juillet 2007 : de 10h00 à 12h00**
- **Mairie d'ORANGE (Service Environnement – Aménagement – Urbanisme et Economie, rue Henri Noguere – 84 100 ORANGE) :**
 - **Vendredi 06 juillet 2007 : de 10h00 à 12h00**

.../...

Ces enquêtes se dérouleront en la forme prévue par les articles R 11.14.1 et suivants du code de l'expropriation.

Toute personne pourra consulter le dossier aux jours et heures indiqués ci-dessous et consigner éventuellement ses observations sur les registres d'enquête ou les adresser par écrit au commissaire enquêteur.

Toute personne concernée pourra, à l'issue des enquêtes, demander communication des conclusions du commissaire enquêteur. Les demandes de communication de ces conclusions devront être adressées au préfet de Vaucluse (direction des relations avec les collectivités locales et de l'environnement, bureau de l'environnement et des affaires foncières, 20, boulevard Saint Michel – 84 905 AVIGNON cedex 09).

SIGNALE : LA DUREE DES ENQUÊTES PUBLIQUES CONJOINTES EST INCHANGEE. ELLES SE DEROULERONT DONC JUSQU'AU 06 JUILLET 2007 INCLUS.